



Élections des représentant·es des étudiant·es à l'INSPE

Votez FSU les 21 et 22 novembre !



Votez pour la liste étudiante de la Fédération Syndicale Unitaire pour exiger l'amélioration de nos conditions d'études et une formation de qualité des professeur·es, CPE et psychologues, de la maternelle à l'université !

- **Le temps de service excessif** pour les stagiaires, AED et alternant·es est incompatible avec une formation de qualité qui mette en lien le terrain et la recherche.
- **La faiblesse des moyens alloués** se traduit par des formations tronquées, l'insuffisance de visites-conseils, un suivi de mémoire/écrit réflexif insuffisant et des conditions de travail dégradées.
- **Les modalités d'évaluation et de titularisation** sont lourdes, les parcours de formation ne sont pas adaptés aux cursus antérieurs des étudiant·es et des stagiaires.

**Enseigner est un métier qui s'apprend,
continuons à le revendiquer !**

3 élues FSU

Élise COCHELIN
M2 MEEF Alternante,
1^{er} degré

Manon CARPENTIER
M2 MEEF AED prépro,
1^{er} degré

Juliette BERCHERY
M2 MEEF SOPA,
1^{er} degré

Nathan GUELDRY (suppléant)
M2 MEEF SOPA,
1^{er} degré

1 candidat

Jaouad TAMIM
Stagiaire DIU Anglais,
2nd degré

Nicolas PIWNICA (suppléant)
M1 MEEF Allemand,
2nd degré

La FSU : qu'est-ce que c'est ?

La FSU regroupe **22 syndicats** de la Fonction Publique, ce qui nous donne plus de force dans nos revendications et mobilisations.

Dans l'enseignement plus particulièrement, vous êtes représenté·es par :

- La FSU-SNUipp dans le 1^{er} degré
- Le SNES-FSU dans le 2nd degré
- Le SNEP-FSU pour les professeur·es d'EPS
- Le SNUEP-FSU pour l'enseignement professionnel
- Le SNESUP-FSU pour l'enseignement supérieur

La FSU défend un service public d'éducation de qualité, se donnant l'objectif et les moyens de la réussite de toutes et tous. Elle prône un **syndicalisme de lutte, offensif et de proposition, un syndicalisme unitaire, démocratique**, tourné vers la défense de ses personnels, la transformation de l'école et de la société pour plus de justice, d'égalité et de solidarité.

Le Conseil de l'INSPE : qu'est-ce que c'est ?

Il regroupe des représentant·es élu·es des formateurs et formatrices, personnels de l'INSPE et étudiant·es ainsi que des personnes nommées par les universités et le Rectorat.

Il discute des conditions de formation, adopte le budget de l'INSPE, définit les règles relatives aux examens et se prononce sur la répartition des emplois et des recrutements.

Les élu·es FSU y porteront nos revendications afin d'améliorer la formation des futur·es enseignant·es et personnels d'éducation, les conditions d'étude et de travail des étudiant·es, des stagiaires, des formateurs et formatrices et personnels des INSPE.

Réforme de la formation, la FSU s'oppose :

- **À l'allongement du temps d'étude** aux frais des aspirant·es enseignant·es avec un concours en fin de M2 et une année surchargée pour les étudiant·es.
- **À l'utilisation d'AED, de M2 Alternant·es et de contractuel·les** pour pallier le manque d'enseignant·es.
- **Au pilotage exclusif de la formation par le ministère** de l'Éducation nationale en imposant de plus en plus les méthodes d'apprentissage et en reniant la liberté pédagogique. Nous sommes concepteurs et conceptrices de nos pratiques d'enseignement et non de simple exécutant·es !

En urgence, la FSU revendique :

Pour toutes et tous :

- L'augmentation des moyens humains et budgétaires dans tous les INSPE, financée par le ministère de l'Éducation Nationale.
- L'augmentation du nombre de postes aux concours et le recrutement de stagiaires sur la liste complémentaire plutôt que l'embauche de contractuel·les.

Pour les étudiant·es :

- Des parcours adaptés à tous·tes les étudiant·es, permettant de préparer les concours dans de bonnes conditions.
- La mise en place de pré-recrutements dès la L1.

Pour les alternant·es :

- Fin de la surcharge de travail.
- Date de stage massé adaptée.

Pour les stagiaires :

- Un temps de service réduit à un tiers temps afin de pouvoir suivre une réelle formation au métier.
- Le renforcement de l'intervention des formateurs et formatrices de terrain, notamment en tutorat.
- Une revalorisation conséquente des salaires dès l'année de stage et tout au long de la carrière.

Pour une autre réforme de la formation, la FSU propose :

La qualité du système éducatif repose en grande partie sur ses enseignant·es. Investir dans leur formation est donc une nécessité absolue. La mise en place d'une nouvelle formation qui réponde aux enjeux d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif, est une exigence. Elle devra tenir compte du fait que les métiers de l'enseignement sont des métiers de concepteurs·trices, à haute responsabilité sociale, qui nécessitent un même niveau de qualification à tous les échelons du système éducatif.

Des aides pour financer et permettre de faire ses études dans de bonnes conditions : allocations d'autonomie, dispositifs de prérecrutements pour aider à financer des études supérieures sans contrepartie de travail.

Une formation initiale professionnalisante, articulant les dimensions scientifiques, professionnelles, théoriques et pratiques ancrées dans la recherche permettant d'appréhender les différentes facettes du métier.

Une formation qui s'inscrit dans la durée depuis la licence jusqu'au master. Avec une année de préparation au concours, une année de stage de pratique accompagnée et une année en alternance en tiers temps maximum pour entrer progressivement dans le métier.

Des formations post-concours adaptées aux cursus antérieurs universitaires et/ou professionnels de tous·tes les stagiaires selon leurs besoins.